



EURE D'HIVER CLASSIC 27
MR VINCENT LEGENNE
2 ALLEE JACQUES CARTIER
78560 LE PORT MARLY

N° Affiliation : MM1722

Boulogne Billancourt, le 19/09/2024

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous communiquer le règlement de votre manifestation historique «**L'EURE D'HIVER CLASSIC 5EME EDITION**» qui se déroulera du samedi 18 janvier au dimanche 19 janvier 2025.

Ce règlement est conforme au règlement type **C** de la FFVE pour les manifestations historiques.

Vous nous avez également adressé votre engagement afin de respecter, en votre nom personnel et au nom de l'association organisatrice, la Charte FFVE des manifestations historiques de type **C**.

La FFVE ne peut accepter des véhicules de moins de 25 ans.

Au vu de ces pièces, nous délivrons à la randonnée « **L'EURE D'HIVER CLASSIC 5EME EDITION** »

L'agrément FFVE numéro **C 25-001**

Nous vous rappelons que la FFVE, se réserve le droit, d'envoyer éventuellement un observateur.

L'obligation faite aux organisateurs de mettre le logo de la FFVE sur les plaques et les différents moyens de communication. "

Souhaitant un plein succès à votre manifestation historique, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sentiments cordialement dévoués.

Yvon GASCOIN,
Vice-Président Manifestations



Fédération française
des véhicules d'époque

Union des Clubs, Musées et Professionnels de Véhicules Anciens de France affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris – F.F.V.E. – B.P. 40068 – 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex



www.ffve.org

